

La Lettre

Communauté de Communes

Mer & Terres
d'Opale



Avr.
2013

NUMÉRO SPÉCIAL "LUTTE CONTRE LES INONDATIONS"

Éditorial

2012, année difficile pour tous les habitants des rives de la Canche et de ses affluents. Les conditions climatiques ont donné lieu à une accumulation exceptionnelle d'intempéries.

Depuis 2003, la Communauté de Communes s'est engagée dans la lutte contre les inondations, en prenant cette compétence dans ses missions.

Depuis 2009, une accélération des investissements a permis à la Communauté de Communes de maintenir et de renforcer ses actions sur le terrain.

Pendant l'épisode catastrophique de cet hiver, les collectivités locales, les élus et les services de la CCMTO ont lutté à vos côtés pour affronter les inondations, avec des résultats immédiats puisque nombreux sont ceux à avoir été épargnés fin décembre alors qu'ils avaient été touchés fin octobre.

Depuis fin décembre 2012, de nouveaux travaux ont été entrepris. En 2013, mobilisons-nous ensemble afin de poursuivre et d'amplifier les actions entreprises. Face à des problèmes difficiles à maîtriser, sachez que les élus et les services de la Communauté de Communes sont plus que jamais à vos côtés.

Cordialement,



Jacques JUPIN
Maire de Comiers
Vice-Président chargé de la prévention
et de la gestion des inondations

Catastrophe naturelle & gros travaux



Laurent SAGNIER, Maire de Marebille ; Michel HEDIN, Maire de Brexent-Encoq ; Daniel FASQUELLE, Président de la CCMTO ; Jean-Claude POURTAU, Adjoint au Maire de Francq ; Michel SAUVAGE, Maire de Comont ; Norbert MAGNIER, Maire de Francq ; Yves MARTEL, Maire de Longvillers.

Lundi 18 mars 2013, le Président de la Communauté de Communes et les élus des communes sinistrées ont été reçus par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais afin de faire le point sur le dossier des inondations. Monsieur le Préfet a signifié :

- ▶ Son soutien dans le dossier des recours gracieux pour la reconnaissance de catastrophe naturelle auprès du ministre de l'Intérieur.
- ▶ L'engagement des services de l'Etat pour la mise en œuvre de 2 projets d'aménagement prioritaires.
- ▶ Son intérêt pour un projet global de lutte contre les inondations (Programme d'Actions et de Préventions contre les Inondations - PAPI).

Un phénomène exceptionnel

DOSSIER DE RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

POUR LA VALLÉE DE LA DORDONNE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUX CÔTÉS DES ÉLUS ET DES SINISTRÉS

Par courrier du 15 janvier 2013, le Préfet du Pas-de-Calais a notifié aux Maires de Brexent-Enocq, Maresville, Longvilliers, le rejet du classement en catastrophe naturelle de leur commune par la commission interministérielle. Son avis défavorable s'appuie sur le fait que les conditions météorologiques n'étaient pas exceptionnelles !!!

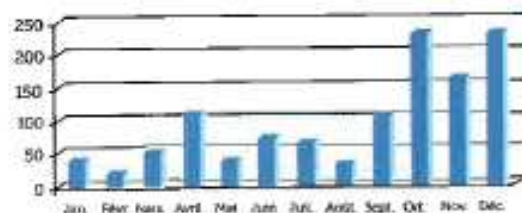
Ce qui est incompréhensible, c'est que, dans le même temps, la commune de Cormont était, elle, reconnue. A l'appui des recours des 3 communes concernées, des levés de niveaux de crue de la Dordonne ont été réalisés en urgence par la Communauté de Communes afin d'apporter les éléments techniques objectifs permettant de démontrer qu'il s'agit bien d'un phénomène exceptionnel. Les Maires ont ensuite transmis au Ministre de l'intérieur 3 recours gracieux de 100 à 150 pages chacun ce 18 février 2013.

En cas de maintien de la décision interministérielle et rejet de ce recours, les maires engageront une procédure auprès du tribunal administratif avec le soutien de la CCMTD.

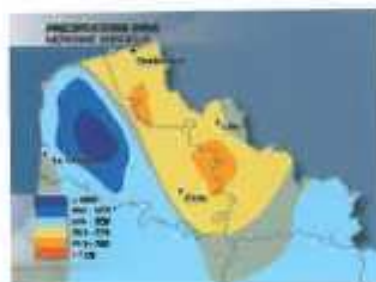
RAPPEL METEO

Depuis le mois de septembre 2012, de fréquentes et fortes précipitations ont apporté des cumuls exceptionnels de pluies. En novembre-décembre plus de 420 mm de pluie sur les hauteurs de l'Artois ont été relevés, c'est à dire deux fois ce qu'il tombe habituellement en cette période de l'année.

En 3 mois, il est tombé plus de 900 mm d'eau, soit quasiment ce qu'il tombe en 1 an ! Sur le haut bassin de la Dordonne (Lacres et Tingry), les précipitations ont atteint localement 1 400 mm cet automne, soit une quantité supérieure aux précipitations annuelles moyennes.



Stations du Touquet :
Cumuli de précipitation en 2012



Cette carte montre qu'en moyenne annuelle, lorsqu'il pleut 600 mm par an sur la côte, ce sont plus de 1.000 mm qui arrosent les hauteurs de Tingry, Lacres et Halinghen !

(Source Météo France)

Le relief joue un rôle capital dans la distribution des pluies, ainsi que le fait que les champs n'ont pu être travaillés à temps cette année suite à un automne très frais et pluvieux.

La présence des collines de l'Artois qui culminent à 200 mètres d'altitude a une influence climatique déterminante sur la région. Ce relief, orienté parallèlement à la Côte d'Opale retient les pluies océaniques et reçoit ainsi le maximum de précipitations.

DEPUIS 2003

L'action de la CCMTO

La Communauté de communes Mer et Terres d'Opale met en oeuvre un programme de travaux de lutte contre les inondations prioritairement sur les communes de Brexent-Enocq, Cormont, Frencq, Lefaux, Longvilliers, Tubersent et Widehem mais aussi sur les territoires de Saint-Aubin et Saint-Josse. Les aménagements combinent des travaux lourds pour stocker les eaux et d'autres plus légers, indispensables pour retenir les limons à l'origine des coulées de boue.

23 bandes enherbées dans les axes de ruissellement freinent les écoulements et retiennent les limons



Des fossés ralentisseurs

Succession de petits ouvrages de stockage (ici au fond de Montreuil à Brexent).

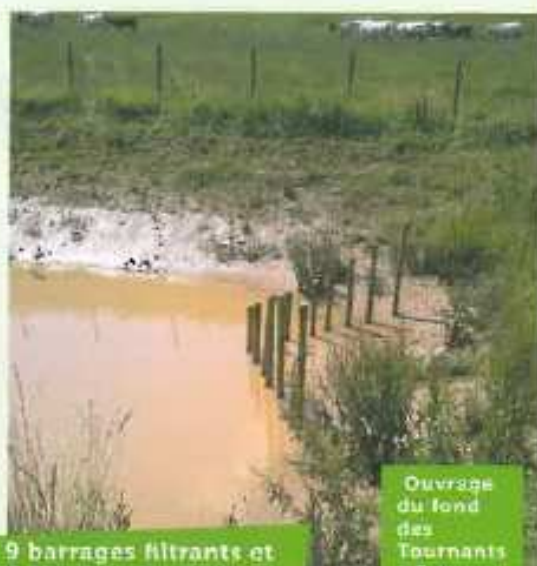


11 digues en terre



Ouvrage route de Cormont à Frencq qui fonctionne comme une pâture inondable, ouvrage en eau en 2012 et à sa création en 2007.

POUR LUTTER CONTRE
LES INONDATIONS



9 barrages filtrants et 12 bassins de rétention

Ouvrage du fond des Tournants à Frencq

230 fascines et haies sur les parcelles agricoles et en limite de chemins ruraux



Composée de deux rangées de saules vivants qui s'enracinent facilement, la fascine est utilisée pour limiter l'érosion du sol en freinant le ruissellement et en provoquant le dépôt des sédiments. La fascine est souvent doublée d'une haie bocagère qui continue à retenir les eaux lorsque les saules ont atteint leur durée de vie.

Les bandes enherbées, les fossés ralentisseurs, les petits ouvrages de rétention : tous ces éléments participent au stockage et au ralentissement des écoulements. En plus de jouer un rôle de régulateur des débits, ils permettent le maintien des limons dans les champs.

Depuis 2009 : Augmentation des moyens consacrés à la lutte contre les inondations

LES PRIORITES DE LA CCMTO : L'ENTRETIEN REGULIER DES OUVRAGES EXISTANTS & LA REALISATION DE NOUVEAUX OUVRAGES

DES MOYENS FINANCIERS CROISSANTS

La lutte contre les inondations est une préoccupation majeure des élus locaux. À la CCMTO, les frais d'investissement et d'entretien dans ce domaine ont progressé d'année en année, particulièrement à partir de 2009. Ces moyens financiers sont nécessaires pour renforcer les ouvrages existants et garantir leur bon fonctionnement lors des épisodes pluvieux. Cet hiver, ce sont des milliers de mètres cubes de limons qui ont pu être ainsi stockés sur le haut du bassin versant et qui ne sont pas venus s'accumuler dans

les villages.

Les centaines d'ouvrages légers réalisés depuis des années et entretenus par les agriculteurs ont permis de limiter le phénomène de ravines qui peuvent se creuser jusqu'à plus de 2 mètres de profondeur dans les creux des parcelles et qui contribuent à accélérer la vitesse de l'eau. Un désastre pour tous, pour les agriculteurs qui perdent la terre, support de leur travail, mais aussi pour les riverains en contrebas.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
2002	3 253 €		3 253 €
2003	159 719 €		159 719 €
2004	35 639 €		35 639 €
2005	364 623 €	7 491 €	372 114 €
2006	100 257 €	1 168 €	101 425 €
2007	171 019 €	9 131 €	180 150 €
2008	47 391 €	2 867 €	50 258 €
2009	22 333 €	22 658 €	44 991 €
2010	479 951 €	25 711 €	505 662 €
2011	251 333 €	53 800 €	305 133 €
2012	203 593 €	217 280 €	420 873 €
TOTAL	1 919 099 €	342 112 €	2 261 211 €

En chiffres

Evolution du budget de la Communauté Communes dans la construction des ouvrages de lutte contre les inondations ainsi que dans leur entretien annuel.

DES MOYENS HUMAINS POUR AGIR EFFICACEMENT

L'équipe de la CCMTO a été renforcée en 2010 par le recrutement de deux techniciens dont les principales missions sont de mettre en oeuvre le programme de lutte contre les inondations. Ils ont également un rôle de conseil auprès de élus locaux. Leur implication et leur action lors des inondations de la fin de l'année 2012 ont permis de limiter les dégâts dans certains secteurs.

UN BUDGET D'INVESTISSEMENT MULTIPLIÉ PAR 2...



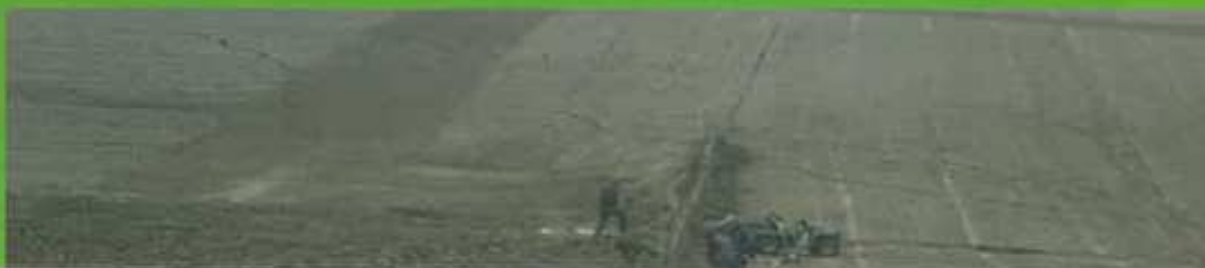
...UN BUDGET D'ENTRETIEN MULTIPLIÉ PAR 10.

En effet, une fois les ouvrages réalisés, pour maintenir leur efficacité, il faut réaliser des travaux d'entretien réguliers :

- › SURVEILLANCE ET REMISE EN ÉTAT DES DIGUES
- › ENLÈVEMENTS DES EMBÂCLES
- › CURAGE DES BASSINS ET FOSSÉS
- › REPORT DES LIMONS EXTRAITS DES BASSINS SUR LES CHAMPS CULTIVÉS



En cette fin d'hiver, la CCMTO organise la plantation de plus de 400 mètres de fascines et de haies. Ces travaux s'inspirent des pratiques de bon sens des anciens. Ici la pose de fascines doublées de haies bocagères, en mars 2013



1 - LA POURSUITE DES TRAVAUX D'URGENCE

Au fur et à mesure de leur assèchement, les bassins et les autres ouvrages perdent leur capacité de stockage des eaux. Leur efficacité pour lutter contre les inondations devient alors limitée. Un programme d'entretien pluriannuel a été élaboré par la CCMTO. Il comprend des interventions d'urgence par une entreprise de BTP et des travaux d'entretien destinés à entretenir les ouvrages.

2 - L'ENGAGEMENT DES TRAVAUX DANS LES COMMUNES EN AMONT

$\frac{1}{4}$ des précipitations qui s'écoule dans la Dordogne provient des communes situées en amont : Tingry, Lacres, Halinghen. Le Syndicat de Gestion des eaux de la Canche et de ses affluents (SYMCEA) a programmé un ensemble de travaux sur ces communes en partenariat avec la Communauté de Communes Desvres/Samer afin de favoriser au maximum l'infiltration des eaux sur ces communes,

3 - LA CRÉATION DE NOUVEAUX OUVRAGES : DE VASTES ZONES D'EXPANSION DES EAUX

LES OBJECTIFS

Localiser au mieux les digues pour ne pas inonder les habitants en aval.

Mettre en place un système de surveillance des crues et des précipitations.

Cormont



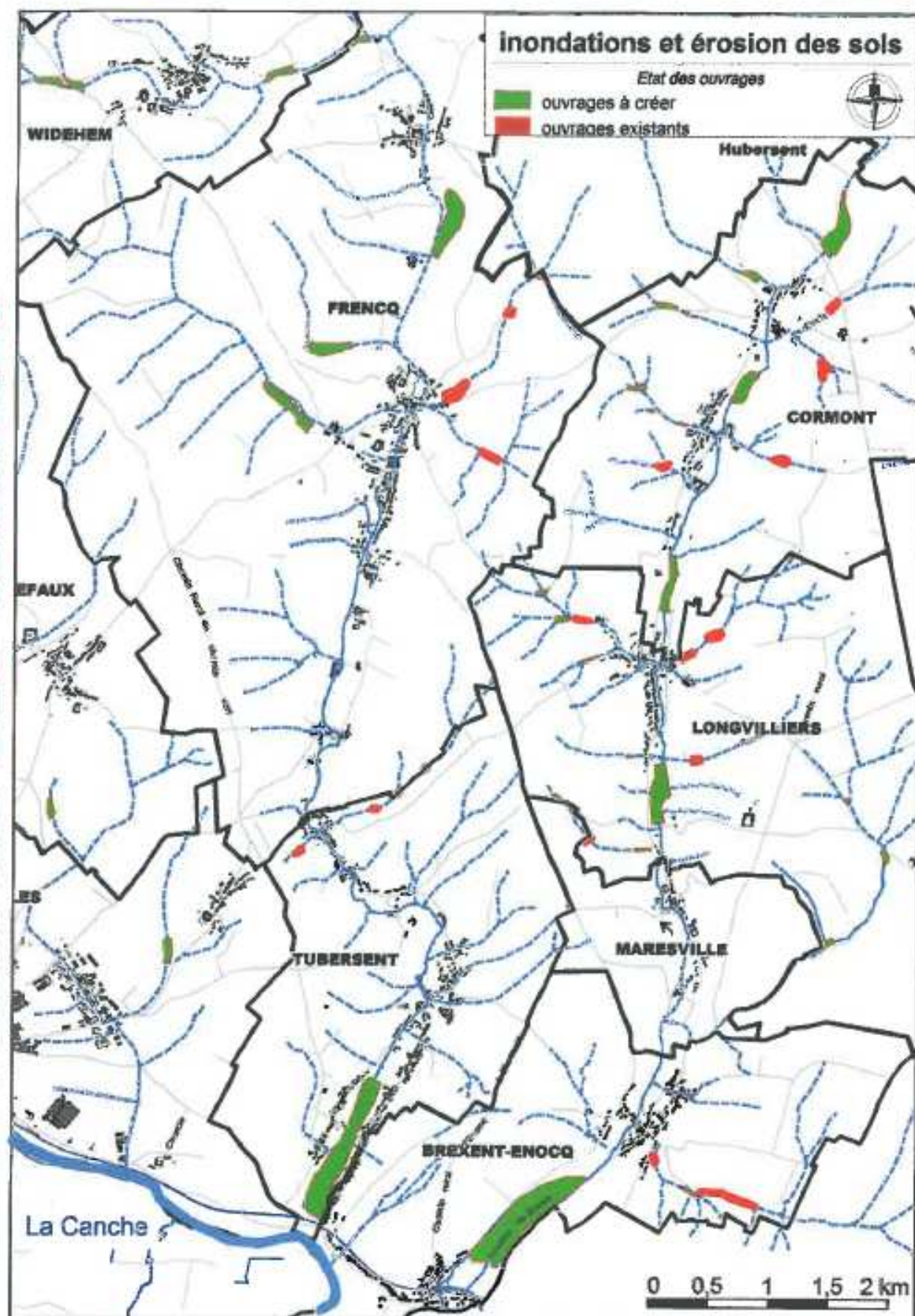
Hubersent

Projet de zone de stockage temporaire

Exemple de digue renforcée avec vaste zone de stockage : Valenciennes Métropole



CARTOGRAPHIE DES OUVRAGES



Coordonner et responsabiliser

POUR ETRE EFFICACE

UN PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : LE PAPI

Les programmes d'actions de prévention contre les inondations (PAPI), lancés en 2002, ont pour objet de promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Outil de contractualisation entre l'État et les collectivités, le dispositif PAPI permet la mise en œuvre d'une politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.

Les élus, le syndicat mixte Symcœa, les services de l'État, les habitants sont tous concernés afin d'agir sur un territoire cohérent : le bassin versant de la Canche et de ses affluents.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PAPI.pdf>

TOUS LES PARTENAIRES S'ASSOCIENT POUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LES BASSINS VERSANTS INONDÉS.

Contraintes : respecter la réglementation et les modalités très lourdes de la loi sur l'eau.

Enjeux : obtenir la coopération de tous les propriétaires fonciers, des exploitants agricoles, des riverains des secteurs concernés par les ouvrages de rétention des eaux.

Objectifs : compléter les aménagements des bassins versants de la Dordogne et de l'Huitrepin avec tous les acteurs :

Le Syndicat Mixte Canche et Affluents

La Chambre d'Agriculture

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie

La Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale

La Communauté de Communes du Montreuillois

La Communauté de Communes Desvres-Samer

L'ENGAGEMENT DE LA CCMTO À VOS CÔTÉS

La présence des équipes de la CCMTO sur le terrain, en lien direct et permanent avec les communes, permet d'agir à court et moyen terme et de fixer les priorités d'actions.



N'hésitez pas à contacter votre mairie

Ou les services de la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale

Tél : 03 21 06 81 81 / Fax : 03 21 06 81 80

Site : www.mer-terres-opale.fr / Courriel : ccmto@cc-mer-et-terres-d-opale.fr



"La Lettre" - Numéro spécial inondations édité par la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale - Tour de contrôle de l'Aéroport International 62520 Le Touquet-Paris-Plage
Direction de la publication : Daniel Fasquelle - Conception-réalisation : Resolutions - ISSN en cours - Imprimé à 2000 exemplaires par l'imprimerie Herry - Crédits photos : CCMTO